



# CONTINUITÉ DES SERVICES – MISE À JOUR

En date du 26 mars 2020

Nous tenons à remercier toutes les familles qui ont pris part à la séance de questions en direct diffusée sur Zoom le mardi 24 mars dernier. Il s'agit là d'une nouvelle formule que nous avons mise sur pied afin de pouvoir répondre plus largement et plus efficacement aux principales questions et préoccupations dont vous nous avez fait part.

Étant donné la nature expérimentale de cette première séance, nous avons le regret de vous informer qu'une partie de l'enregistrement est manquante. À ce titre, nous vous proposons un récapitulatif des principaux points qui ont été abordés lors de la présentation de M. Rachid Salama sur l'aspect administratif et financier, que vous trouverez ci-dessous.

## Continuité des services administratifs

### Inscriptions et réinscriptions

Les inscriptions et les réinscriptions se poursuivent normalement, mais nous avons basculé vers un fonctionnement numérique. Tous les dossiers et les communications doivent être acheminés aussi tôt que possible à Mme Carla Khazzaka, registraire ([registraire@claudel.org](mailto:registraire@claudel.org)).

Si vous éprouvez des difficultés techniques ou que vous n'êtes pas en mesure d'accéder à un télécopieur, d'autres alternatives peuvent être envisagées selon les cas.

### Accommodements financiers

Si vous éprouvez des difficultés financières, qu'elles soient dues ou non à la situation actuelle, il est possible de formuler une demande pour repousser ou étaler les paiements. Le cas échéant, nous vous invitons à contacter Mme Carole Ghannoum, comptes à recevoir ([comptesarecevoir@claudel.org](mailto:comptesarecevoir@claudel.org)), ou M. Rachid Salama, directeur administratif et financier ([daf@claudel.org](mailto:daf@claudel.org)) afin que nous puissions évaluer les accommodements envisageables.

### Activités périscolaires et autres services

Malgré nos efforts pour explorer les possibilités de continuité à distance, nous sommes conscients que certaines activités nécessitent une présence physique. Toutefois, étant donné que nous ne sommes toujours pas en mesure de prévoir la date de reprise, il est impossible à l'heure actuelle de calculer un éventuel remboursement. Celui-ci sera calculé au prorata en fonction de la date de réouverture.

Concernant les sorties ou voyage scolaires, bien qu'il reste toujours quelques détails à régler, nous nous enlignons sur un remboursement total aux familles. Les dates et modalités des remboursements vous seront communiquées prochainement, suite à la séance extraordinaire du conseil d'administration qui aura lieu ce jeudi 26 mars.



### Restaurant scolaire

Sur ce point, il est important de préciser que ce n'est pas le lycée Claudel qui perçoit les revenus, mais bien Chartwell, notre prestataire externe, qui traverse actuellement les mêmes défis que plusieurs autres entreprises. Nous sommes en étroite communication avec ceux-ci sur la question des remboursements et attendons toujours des réponses. Soyez assuré que nous leur transmettrons les attentes des parents et nous vous tiendrons informés aussitôt que nous aurons de plus amples informations.

Philippe Courjault  
Proviseur

**Référence(s)** : G:\Drive partagés\3-Politiques et procédures\Communication\Politique sur la continuité des services - 2020-03-18 - FR.docx